



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Avant le début de l'épreuve :

Vous déposez sur votre table la photo du modèle (portrait 9 × 13 minimum) correspondant à la coiffure portée au début de l'épreuve.

1^{ère} partie : durée 30 min.

Vous devez compléter la fiche « projet de création de la coiffure » (qui vous est remise en début d'épreuve) en décrivant ce que vous souhaitez réaliser sur votre modèle, c'est-à-dire, décrire :

- soit le projet de coupe
- soit le projet de mise en forme
- soit le projet de coiffure

Le type de projet vous sera imposé en début d'épreuve.

2^{ème} partie : durée 1 h15 min. (+30 min. si passage sous casque séchoir)

Vous devez réaliser la coiffure décrite en première partie sur votre modèle masculin ou féminin, c'est-à-dire :

- effectuer le shampoing
- réaliser la coupe (de 3 cm minimum sur l'ensemble de la chevelure)
- mettre en forme et coiffer

Vous laissez la photo du modèle à la commission de correction.

SESSION 2013	EXAMEN : MC	SPECIALITE: STYLISTE VISAGISTE
SUJET	EPREUVE : E1 Coupes, création et réalisation de coiffures E1A ; 1 ^{ère} partie : Projet de création de la coiffure (30min, coef.1) E1B ; 2 ^{ème} partie : Réalisation de la coiffure (1h15+ 30 min. si passage sous casque séchoir ; coef.4)	
	Code sujet : n°1	Page : 1/1